Michelin : jusqu’à 1 500 départs volontaires en France, trois syndicats signent un accord pour trois ans

14/11/2026 à 20h35



Trois syndicats de Michelin, la CFDT, Sud et la CFE-CGC, ont signé le 13 novembre un accord de gestion des emplois et des parcours professionnels. Il doit encadrer jusqu’à **1 500 départs volontaires en France sur trois ans**, à compter du 1er janvier 2027.

Les deux tiers des postes concernés relèvent des fonctions tertiaires, notamment au siège de Clermont-Ferrand (63), et un tiers des activités industrielles. Le dispositif prévoit des aides à la mobilité, à la formation ou à la création d’entreprise. La CGT n’a pas signé l’accord.

Siège de Michelin à Clermont-Ferrand, photographie d’archive du 23 juillet 2024. Cyril5C / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0.

Source : Le Journal du Pneumatique / AFP, 13 novembre 2026.